

## Cahier des charges

### 1. Contexte (*pourquoi ce projet existe*)

- a. *contexte et origine (problème, opportunité, historique, territoire, diagnostic) → NEAR diag, forum, atelier etc*

### 2. Description opérationnelle du projet

#### a. Description et objectifs

Le projet consiste en un service de commande et de distribution de paniers alimentaires durables, à destination des habitants du quartier. Le service repose sur une coordination des commerçants - notamment agréés par la Caisse Alimentaire Solidaire du 14ème - pour le sourcing des denrées, et sur une distribution de proximité reposant sur un ensemble de communautés d'acheteurs, rassemblés autour de référents alimentaires de proximité et/ou par le biais d'une livraison directe par les commerçants. Le service inclut notamment dans son fonctionnement une tarification basée sur l'achat groupé, la différenciation des prix suivant les revenus, ainsi que la valorisation d'invendus et d'articles non-alimentaires.

Ce projet vise donc à favoriser un accès large à une alimentation durable (agriculture biologique, de saison, visant une juste rémunération des agriculteurs et un juste prix pour le consommateur, et permettant si possible des menus plus végétalisés), notamment pour les publics plus précaires et/ou sociologiquement éloignés des espaces de distribution durable classiques (Coopératives, magasin bio, AMAP, ...) et/ou assujettis à des contraintes temporelles (emploi, enfants à charge, ...) limitant les choix vis-à-vis de l'approvisionnement alimentaire. Il s'agit donc d'un projet facilitant *l'information sur* et *l'accessibilité de* l'offre durable locale, qui prend en compte les conditions d'achalandage de l'offre actuelle et les contraintes économiques des bénéficiaires.

En résumé, il s'agit de :

- Mettre en place un service de commande et de distribution de paniers alimentaires durables à destination des habitants du quartier
- Atteindre un nombre cible d'abonnés (à définir) sur la durée de la phase d'expérimentation
- Consolider une offre 100% alimentation durable et 0% plastique
- Réduire le gaspillage alimentaire via la commercialisation des invendus

- Développer les achats groupés (côté bénéficiaires et côté distributeurs) pour faire baisser les coûts unitaires.

## **b. Impacts attendus (sociaux, environnementaux, ...)**

### **1. Sociaux**

- Amélioration de l'accès à une alimentation de qualité pour les publics fragilisés (séniors, familles, habitants de quartier)
- Renforcement du lien social via des points de distribution de proximité et une communication d'humain à humain
- Accessibilité financière grâce à une tarification solidaire et à des tarifs fixes dans le temps

### **2. Écologiques**

- Réduction des emballages plastiques (offre 0% plastique)
- Limitation des déchets alimentaires via l'intégration des invendus
- Réduction de l'empreinte carbone liée à l'alimentation, à travers une recomposition des menus des bénéficiaires
- Réduction de l'empreinte carbone liée à l'alimentation, à travers la dimension logistique.

### **3. Économiques**

- Soutien aux commerçants et producteurs conventionnés CAS14, notamment à travers un apport d'affaire important
- Développement, pérennisation et coordination "*par le projet*" des filières d'alimentation durable locales

## **c. Publics concernés**

### **Bénéficiaires directs**

- Habitants du quartier souhaitant accéder à une alimentation durable
- Séniors
- Familles
- Personnes à revenus modestes

### **Bénéficiaires indirects :**

- Commerçants et producteurs conventionnés CAS14
- Structures de proximité accueillant des points de distribution (salles de sport, collectifs séniors, groupes d'immeuble, écoles)

## d. Activités du projet : cœur opérationnel

Le service de distribution de panier peut être divisé en 4 briques opérationnelles, chacune portant un éventail de modalités identifiées lors des ateliers d'élaboration : 1. *Constitution des paniers*, 2. *Commande et abonnement*, 3. *Distribution des paniers* et 4. *Communication*.

### 1. Constitution des paniers

Les paniers supposent d'abord un **sourcing des denrées** :

- Les produits proviennent de commerçants proches du quartier, conventionnés par la CAS14 ou respectant leur charte. Il s'agirait à titre principal de féculents, fruits et légumes de saison.
- Ce à quoi s'ajoutent une sélection d'invendus ou DLC approchants de ces acteurs de la distribution.
- Des achats en direct aux producteurs, à travers des achats groupés attachés aux commandes habituelles des distributeurs locaux, et/ou à travers les groupements d'achats préexistants de ces structures.
- Des produits non-alimentaires complémentaires, tels que des produits ménagers et/ou les savons de la savonnerie du 14ème.

Les participants à la délibération ont intégré la volonté d'une offre 0 plastique, minimisant les emballages. Par ailleurs, le support d'une nutritionniste pour la constitution des paniers a été identifié comme besoin par les participants.

Un travail préliminaire de composition de l'offre est à prévoir, à la fois par une étude potentielle sur la volonté des habitants (sur un format d'aller-vers), et par un recensement de l'offre locale existante (en intégrant la saisonnalité des produits).

Ces paniers supposent également une **logistique de préparation** des paniers. Plusieurs options, pas nécessairement incompatibles, sont envisagées par la délibération :

- Préparation des paniers par les commerçants eux-mêmes - supposant à la fois une problématique de dimensionnement des bénéficiaires et sur la mixité des provenances des produits (fruits et légumes provenant de différents commerces).
- Sur le modèle AMAP : préparation des paniers par une *référente de proximité* (bénévole temporairement élu au sein d'un groupe de bénéficiaire, professionnel missionné régulièrement pour cette distribution ou modèle mixte avec légère rétribution pour le service) sur le lieu de distribution, à partir de cagettes de denrées brutes récupérées auprès des différents distributeurs. Les produits sont alors mis sous casier ou sous la surveillance du responsable du point de distribution (voir partie 3. *Distribution*).

## 2. Commande et abonnement

La commande s'effectue par un formulaire en ligne, et/ou en personne auprès d'un référent de proximité (les participants déconseillent d'incomber la tâche aux gardiens d'immeubles). La recommandation a été faite d'un abonnement pour retrait hebdomadaire ou bi-mensuel, avec durée de test (les participants recommandent un engagement annuel comprenant 3 mois de tests).

Plusieurs types de paniers et de tarifications, plus ou moins concomitantes, sont envisagés :

- Panier standardisé (fruits, légumes, féculents, ...)
- Panier des invendus
- Panier permettant une sélection individuelle des produits par un bénéficiaire donné
- L'un des 3 plus haut, avec une sélection individuelle de produits non-alimentaires supplémentaires, tels que des savons ou produits ménagers.

2 grandes tarifications sont envisagées :

- Panier à coût fixe, tarif plein
- Panier à coût fixe, tarif solidaire (moins cher)

Enfin, le dimensionnement du tarif et du panier pourrait également être assujéti aux nombres de personnes vivant dans le foyer (panier pour 4 personnes = plus cher et plus gros qu'un panier pour 1 personne).

Une logique de tarification progressive dépendant d'une nombre total de bénéficiaires a été proposée, en visant des débuts d'effets d'échelle par des commandes groupées.

## 3. Distribution

Une fois commandés, il s'agit de faire atterrir les paniers dans des **espaces de distribution**. Plusieurs modalités ont été répertoriées, répondant plus ou moins à la contrainte de proximité et d'accessibilité (sociologique comme pratique).

**Livraison** des paniers déjà constitués et/ou des denrées brutes en cagettes pour constitution sur place, à domicile ou en point de distribution :

- à travers des partenariats avec des structures associatives d'aide à domicile, avec l'exemple de l'*APF* ;
- par vélo-cargo ou vélo à remorque, potentiellement via un partenariat avec Solicycle, avec l'intention d'une logistique 0 carbone ;
- payante, assurée en direct par les commerçants.

**Récupération dans des lieux communs de proximité**, à l'échelle d'une micro-communauté :

- Casiers (par exemple nominatifs) sous clés situés dans l'un des espaces de la liste ci-bas
- Bas d'un groupement d'immeuble
- Local de proximité pré-existant (ex: local de gardien, collectif sénior, permanence association de parents d'élèves, ...)
- École, salle de sport, piscine, local associatif, ...

**Récupération directe en commerce.** (*!\*), si cette modalité a été évoquée lors de l'atelier Élab #2, elle ne répond pas au besoin de proximité pour permettre l'accès de publics éloignés de la distribution durable et/ou subissant des contraintes de temps).

Suivant le dimensionnement, il s'agira notamment d'arbitrer entre 2 grands modes de fonctionnement, potentiellement sur des modèles mixtes :

*Denrées brutes transportées vers les points de distribution où sont constitués les paniers.* ← **Paniers constitués en commerce**  
→ *transportés vers les points de distribution.*

**Lieux de récupération en bas d'immeuble et/ou en espaces de proximité (aller vers)** ← **Récupération en commerce**  
→ *(faire venir)*

#### 4. Communication

La stratégie de communication repose sur 2 axes. D'une part, une communication ciblée vers les publics prioritaires, notamment les seniors, les familles ou les étudiants. D'autre part, une approche de proximité, d'humain à humain, mobilisant d'hypothétiques référents alimentation (personne élue parmi un groupe d'immeuble, bénévole, etc.) et les gardiens comme relais de terrain. Les supports et canaux de communication spécifiques restent à définir.

Les participants de l'atelier Élab #1 identifient comme levier majeur l'usage d'espaces communs en bas d'immeuble - notamment les jardins partagés et les formations au compostage - afin de fédérer et d'informer des communautés de bénéficiaires.

L'étape d'inspiration (20 entretiens qualitatifs avec différents habitant·es) a révélé différents tropes communs, a priori plus porteurs pour motiver de futurs bénéficiaires du service :

- l'angle des co-bénéfices pour les enfants (notamment santé)

- l'angle du prix global du panier comparé à un panier similaire en distribution classique (plutôt qu'un comparatif prix sur des produits isolés)
- l'angle des coûts évités à long terme, individuellement et à l'échelle de la société (notamment liés aux déficits de santé inhérents à une alimentation non-durable)

### e. Gouvernance et parties prenantes

Partie prenante	Rôle a priori	Degré d'implication
Coordinateurice du Réseau de Coordination Alimentation Durable Sud du 14ème (réseau en devenir)	Gouvernance et gestion de projet globale, conduite des enquêtes de terrain et des expérimentations.	Gouvernance
CAS14	Conventionnement des commerçants et distributeurs	Gouvernance
Commerçants / distributeurs conventionnés CAS14	Approvisionnement opt. : livraison opt. : constitution des paniers	Opérationnel / Fournisseur
Fermes productrices	Approvisionnement en produits durables	Fournisseur
Groupement d'achat locaux	Approvisionnement	Fournisseur
Référent alimentation	Préparation des paniers, prise de commande, communication de proximité	Opérationnel
Aide à Domicile (APF / ...)	Livraison à domicile	Prestataire / partenaire
Solicycle	Prêt/location solidaire de vélos cargos et/ou à remorque	Partenaire
Structures d'accueil (salles de sport, écoles, collectif sénior, etc...)	Point de retrait, relais de communication de proximité	Partenaire logistique / Relais terrain
Gardiens d'immeuble	Relais de communication de proximité	Relais terrain
Collectivité / financeurs publics	Inconnu	Inconnu

## **f. Ressources humaines et moyens logistiques**

Une pré-analyse détaillée permet d'identifier différents scénarios logistiques. Les ETP de coordination de mise-en-oeuvre sont placés en dehors de ce budget, étant rattaché au projet "Coordination Alimentaire".

La feuille de calcul suivante permet de vérifier différents scénarios de fonctionnement logistique et de tarification :

 *Modélisation financière - Service de panier alimentaire - NEAR Porte d'Orléans ...*

### **1. Variables identifiées**

#### **Ressources humaines :**

- Le nombre de référent.e alimentaire de proximité (qui fait l'animation et/ou la préparation des paniers – si non géré par les commerçants).
- La qualité des référentes alimentaires de proximité (bénévole, rémunéré, approche mixte)

#### **Bénéficiaires :**

- Le nombre total de bénéficiaires
- La part de bénéficiaires du panier à prix solidaire
- Le nombre de communautés d'achat (ensemble de bénéficiaires qui ont la mutualité d'un espace de récupération des paniers)

#### **Logistique :**

- Le nombre de casier de dépôt
- Le coût de livraison moyen (hors livraison personnelle par les commerçants pour un coût supplémentaire)
- Le nombre de livraison hebdomadaire à prévoir (dépend généralement du nombre de communauté d'achat)

#### **Offre :**

- Le coût de l'approvisionnement alimentaire (prix des denrées brutes d'un panier)
- Part des bénéficiaires au tarif solidaire
- Tarif d'un panier classique
- Tarif d'un panier solidaire

Les paniers d'invendus sont exclus des scénarios présents.

## 2. Type de charges et investissement identifiés

L'ensemble des postes identifiés ici correspondent à des estimations "grosses mailles". Un travail approfondi sur le modèle de financement reste à produire.

### Investissement initial (paiement unique) :

Poste	Estimation basse	Estimation haute
Casiers ou consignes de retrait	1000€ (1 casier)	10000€ (10 casier)
Contenants réutilisables (paniers, caisses)	150€	400€
Signalétique et affichage (kakémono, affiches, étiquettes, ...)	100€	500€
Création du formulaire ou site de commande (peut être amené à 0 € si avec des outils comme HelloAsso ou Tally).	0€	1500€
Matériel de pesée et de préparation	50€	200€
<b>Total des investissements</b>	~1100€	~12600€
<b>Amortissement hebdomadaire année 1</b>	65,38€	238,46€

### Charges variables (coût hebdomadaire par panier) :

Poste	Estimation
Emballage sans plastique (kraft, filet)	0,25€ à 0,80€
Approvisionnement alimentaire	8 à 10€
Frais de livraison (par communauté d'achat)	2€ à 8€

### Charges fixes hebdomadaires :

Poste	Estimation basse	Estimation haute
Référente alimentation de proximité	0€ ( <i>rétribution en nature possible, par ex. avec les paniers</i> )	250€
Outil de gestion des commandes ( <i>gratuit si app existante type HelloAsso, Paheko, ...</i> )	0€	25€
Communication récurrente	0€	30€
Maintenance casiers	0€	15€

**Charges fixes annuelles :**

Poste	Estimation basse	Estimation haute
Assurance responsabilité civile	150€	400€
Formation hygiène alimentaire	100€	500€
Renouvellement emballages / matériel	100€	300€

**Recettes potentielles :**

Poste	Estimation
Panier standard plein tarif (hebdo)	12 à 16€ / semaine / panier [ <i>à caractériser</i> ]
Panier invendus et/ou solidaire (hebdo)	8 à 11€ / semaine / panier [ <i>à caractériser</i> ]
Options hebdomadaires (savons, ...)	2 à 6€ / semaine / panier [ <i>à caractériser</i> ]

**Pistes de financement complémentaires publics et subventions :**

Source	Montant potentiel	Remarques
Appel à projets mairie / arrondissement	1000 à 5 000€	Plutôt annuel
ADEME (alimentation durable, anti-gaspillage)	2000 à 15 000€	
Fondation de France / fondations privées	500 à 10 000€	Creuser les axes alimentation et précarité
DREETS / fonds ESS régionaux	1 000 à 5 000€	Si portage associatif ESS
Contrat de Ville ?	2 000 à 8 000€	Thématique n°8 ?
Partenariat bailleur social	?	

**Pistes de ressources en nature :**

Ressource	Source
Local de proximité	RIVP, Écoles, Tisseur de Liens
Référente de proximité	RIVP, associations des locataires, groupes d'intérêts déjà constitués (club de sport, groupes de parents d'élèves, ...)
Vélo cargo / vélo à remorque de livraison	Association Solicycle

Livraison et constitution des paniers	APF (Aide à Domicile), RIVP, commerçants, associations, bénéficiaires abonnés
Stockage des denrées	Locaux des commerçants agréés

### 3. Contraintes et risques identifié

Risques et contraintes identifiés lors de l'élaboration du cahier des charges :

#### Contraintes opérationnelles

- Gestion de la variabilité des invendus (volumes et composition imprévisibles)
- Coordination entre de multiples acteurs aux statuts différents
- Maintien des normes d'hygiène alimentaire tout au long de la distribution

#### Risques identifiés

- Insuffisance du nombre d'abonnés pour atteindre l'équilibre économique
- Variabilité des commandes d'une semaine à l'autre
- Dépendance vis-à-vis de partenaires associatifs (APF, Solicycle) susceptibles de ne plus être disponibles
- Difficultés d'approvisionnement régulier en produits durables
- Désengagement des commerçants conventionnés dans la durée

#### Cadre juridique

- Respect des normes sanitaires et alimentaires en vigueur pour la préparation et la distribution de denrées
- Cadre contractuel à définir entre les parties prenantes (conventions de partenariat, conditions générales d'abonnement)
- Statut juridique du porteur de projet à titre principal (notamment centralisation des fonds) : inconnu à date
- Responsabilité en cas d'incident alimentaire : à préciser selon les acteurs impliqués dans chaque étape

### 4. Évaluation et suivi d'impact

#### a. Indicateurs quantitatifs

- Nombre d'abonnés (total, par type de tarif, par modalité de distribution)
- Composition moyenne des foyers abonnés

- Volume de paniers distribués par semaine / par mois
- Taux de renouvellement des abonnements à l'issue des 3 mois de test
- Quantité de produits invendus valorisés
- Nombre de commerçants et producteurs mobilisés
- Coût unitaire (et part approvisionnement) par panier selon les volumes (suivi de l'économie d'échelle)
- Taux de livraison sans plastique

#### **b. Qualitatifs**

- Satisfaction des abonnés (qualité des produits, modalités de distribution, accessibilité)
- Ressenti des bénéficiaires en termes d'accès à une alimentation durable
- Dynamique de lien social générée par les points de retrait et la communication de proximité
- Retours des commerçants et producteurs partenaires
- Impact du service sur le projet de coordination des acteurs de l'alimentation durable dans le sud du 14ème

#### **c. Méthode d'évaluation**

Les méthodes d'évaluation devront être définies suivant les modalités de mise en œuvre employées.

## **5. Mission de mise en oeuvre**

1. Constitution de l'équipe de gouvernance à travers le projet de *Coordination de l'Alimentation Durable*
2. Enquête éventuelle auprès des usagers (prix et composition des paniers, modalités et lieux de dépôt, appel à manifestation d'intérêt, ...)
3. Spécification du modèle de fonctionnement du service en dialogue avec les acteurs (arbitrage et répartition des différentes modalités en suivant une logique de pérennité du dispositif, y compris à l'issue de la mission de coordination). Notamment composition des paniers (recension produit auprès des distributeurs) et identification des lieux de distribution.
  - a. Établissement d'une charte (ou objet similaire) de fonctionnement décrivant le modèle.

- b. Établissement des outils de gestion (notamment inscription, suivi et évaluation, commande des paniers, liste des produits accessibles, ...).
- 4. Expérimentation de 3 mois de distributions de paniers pour test, et le cas échéant pérennisation du dispositif.